

Bon de commande papier

Comment le remplir ?

Vous pouvez utiliser ce bon de commande si vous n'êtes pas à l'aise avec l'abonnement en ligne, que ce soit pour une ou plusieurs classes. Seuls les paiements chèque ou mandat sont acceptés pour ce bon de commande papier.

Remplissez simplement la partie ci-dessous en indiquant obligatoirement, pour chaque classe à abonner, son nom ainsi qu'un email valide (en général celui de l'enseignant en charge de la classe concernée).

Nous vous conseillons de fournir un email propre à chaque classe ; vous pouvez cependant ne renseigner qu'un seul email commun à toutes les classes. Dans ce cas tous les enseignants des classes concernées partageront un seul et même identifiant et chacun aura accès à la classe de l'autre à travers notre logiciel.

ATTENTION : il faut obligatoirement identifier une de ces adresses comme celle correspondant à la personne responsable de la commande en portant une croix dans la colonne « email responsable de la classe ».

Remplissez les informations de facturation en fonction de votre mode de paiement. En cas de paiement par chèque, n'oubliez pas de joindre le chèque.

A réception de la commande, vous recevrez par mail la facture et vos identifiants de connexion. Vous pourrez alors vous connecter pour renseigner les prénoms de votre classe directement depuis notre site internet et vous servir du logiciel dans la foulée. Vous pourrez également retrouver votre facture dans votre « tableau de bord ».

Conditions générales de vente

Article 1 – Généralités

La société La Maternelle des Prénoms est dénommée « la société » dans toute la suite des présentes conditions générales de vente.

Toute commande de produit ou service auprès de la société entraîne l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente par l'acheteur.

Sauf accord écrit par la société, les présentes conditions générales de vente prévalent sur toute mention particulière pouvant figurer sur un quelconque document émanant de l'acheteur.

Article 2 – Commandes

La société se réserve le droit d'accepter toute commande. Il est recommandé de commander en ligne à partir du site internet de la société à l'adresse : <http://www.lamaternelledesprenoms.fr>. Les commandes peuvent également être passées par voie postale en utilisant le bon de commande téléchargeable sur le site.

Article 3 – Prix

Les prix affichés sont exprimés en Euro Toutes Taxes Comprises par unité. Le taux de TVA est de 20.00% pour la totalité des produits et services commercialisés par la société. Les produits et services sont facturés au tarif en vigueur le jour de la commande.

Article 4 – Modalités de la vente

Concernant les produits immatériels et services, notamment l'abonnement au bureau virtuel, la société envoie par email les identifiants de connexion aux adresses email convenues lors de la commande.

La société ne saurait être tenue pour responsable du mauvais acheminement des produits et services lié à des adresses postales ou email erronées ou à toute autre anomalie d'acheminement lié aux pare-feu, anti-spam et autres solutions de blocage de mails.

Article 5 – Validité de l'abonnement

La notion d'abonnement concerne le bureau virtuel uniquement. L'abonnement est valide pendant toute l'année scolaire lorsque celui-ci a été souscrit entre le 26 Juin 2017 et le 6 Juillet 2018 inclus. Tout abonnement souscrit entre ces deux dates arrivera donc à échéance le 6 Juillet 2018 à minuit. Après cette date, l'utilisateur pourra toujours se connecter avec ses identifiants mais il ne lui sera plus possible d'accéder aux données dudit abonnement.

Article 6 – Conditions générales d'utilisation et mentions légales

Le client confirme avoir pris des connaissances des conditions générales d'utilisation et es mentions légales figurant sur toute page du site internet <http://www.lamaternelledesprenoms.fr>.

L'attention doit être notamment portée sur les éléments relatifs aux droits d'auteur et aux contenus interdits.

Article 7 – paiement

Les paiements acceptés sont :

- Carte bancaire (commande en ligne uniquement)
- Chèque
- Mandat sous réserve que toutes les informations nécessaires à l'identification de l'organisme payeur soient correctement portées sur le bon de commande papier

Le paiement par carte bancaire est effectué via un terminal de paiement électronique virtuel couplé au site internet de la société.

Quelque soit le mode de paiement, tout problème d'encaissement du montant d'une commande donnera lieu à l'annulation de ladite commande.

Article 8 – réclamation

Toute réclamation doit parvenir par courrier recommandé avec AR à la Société. La société s'engage à contacter le client dans les meilleurs délais pour convenir avec lui des moyens à mettre pour répondre à la réclamation.

Article 9 – garantie d'accès aux services

La société garantit un accès permanent aux services en ligne à travers internet mais elle se dégage de toute responsabilité sur l'interruption liée à une panne quelconque de tout ou partie du réseau qui achemine les données et informations entre son serveur et le terminal final du client ; en cas de panne, la société s'engage à mettre en œuvre toutes les actions nécessaires pour rétablir le service dans les meilleurs délais.

Article 10 – tribunal compétent

Tout litige sera porté devant le tribunal compétent du siège social de la société. Le tribunal compétent est le tribunal de commerce de Saint Etienne.